

**REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAINT PAUL LA COSTE**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 10 avril 2015 à 20h00

Présents :

- Claude CHAPON – Jean Pierre CORDIER – Didier PAGES – Jean Pierre LAMETAIRIE – Annie COUDERC – Catherine JAFFIOL – Alain ROCK – Pascale PONGY – Serge BASTIDE - Katy ERDELYI.

Ordre du jour :

- Approbation des comptes de gestion 2014.
- Approbation des comptes administratifs 2014.
- Affectation du résultat pour le budget M14 et M49
- Vote des taux d'imposition.
- Budgets 2015 M14 et M49

Autres délibérations :

- Transport scolaire
- Bureau de vote de MANDAJORS
- Demandes de subventions
- Protocole transactionnel affaire AYRAL
- Assignation en justice suite a obstruction voie publique

Ordre du jour :

La séance commence à 20h00 – Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 janvier 2015.

Approbation des Comptes Administratifs 2014 et des Comptes de Gestion du Percepteur

BUDGET COMMUNAL

Comptes de gestions du percepteur et comptes administratifs de la commune 2014:

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

| | Investissement | Fonctionnement |
|-----------|----------------|----------------|
| RECETTES | 115 815.79 | 211 114.11 |
| DEPENSES | 113 501.60 | 191 598.61 |
| RESULTATS | 2 314.19 | 19 515.50 |

RESULTATS D'EXECUTION

| Résultat de clôture Exercice 2013 | Part affecté investissement 2013 | Résultat de l'exercice 2014 | Résultat de clôture Exercice 2014 |
|------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Investissement 37 528.99 | | 2 314.19 | - 35 214.80 |
| Fonctionnement 58 434.84 | | 19 515.50 | 77 950.34 |
| TOTAL 20 905.85 | 0.00 | 21 829.69 | 42 735.54 |

Comptes de gestions et comptes administratifs votés à l'unanimité.

Affectation du résultat :

Après avoir pris connaissance des résultats 2014, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter de somme de **35 214.80 €** au compte 1068.

BUDGET 2015

| | DEPENSES | RECETTES |
|----------------|-------------------|-------------------|
| FONCTIONNEMENT | 363 787.00 | 363 787,00 |
| INVESTISSEMENT | 396 259,00 | 396 259,00 |
| TOTAL | 760 046,00 | 760 046,00 |

Adopté à l'unanimité.

| |
|------------------------|
| BUDGET DE L'EAU |
|------------------------|

Le résultat de la comptabilité du budget de l'eau

Comptes de gestions du percepteur et comptes administratifs de la commune 2014 :

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

| | Investissement | Fonctionnement |
|-----------|----------------|----------------|
| RECETTES | 19 160,57 | 45 958.34 |
| DEPENSES | 20 274.92 | 51 776,82 |
| RESULTATS | - 1 114.35 | - 5 818.48 |

RESULTATS D'EXECUTION

| Résultat de clôture Exercice 2013 | Part affecté investissement 2014 | Résultat de l'exercice 2014 | Résultat de clôture exercice 2014 |
|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Invest 4 916.20 | | -1 114.35 | 3 801.85 |
| Fonct 17 454.22 | | - 5 818.48 | 11 635.74 |
| TOTAL 22 370.40 | | -6 932.83 | 15 437.59 |

Comptes de gestions et comptes administratifs votés à l'unanimité.

Affectation du résultat :

Après avoir pris connaissance des résultats 2014, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas affecter de somme au compte 1068.

BUDGET 2015

| | DEPENSES | RECETTES |
|----------------|-------------------|-------------------|
| FONCTIONNEMENT | 54 936,00 | 54 936,00 |
| INVESTISSEMENT | 56 280,00 | 56 280,00 |
| TOTAL | 111 216,00 | 111 216,00 |

Adopté à l'unanimité.

- Autres délibérations :

- Après délibération et vote à l'unanimité, le contrat de travail de notre accompagnatrice scolaire pour le bus des maternelles ne sera pas reconduit pour la rentrée 2016.
- Bureau de vote de MANDAJORS, en attente de décision suite au renouvellement de notre demande de fermeture définitive, approuvé à l'unanimité.
- Proposition protocole transactionnel du vieux mur de Fontane, approuvé à l'unanimité.
- Suite à l'achat de la maison du CAILA, demande de subvention en cours, rendez-vous à venir prochainement avec le SPANC, pour la suite des démarches à suivre, étude de sol, devis entreprise KUBANI, approuvé à l'unanimité.
- Demande de subvention à l'agence de l'eau et au département : entretien réseau et bassins.
- Assignation en justice pour le chemin du Serre de BRUGUEROLLES.

Questions diverses :

- Les taux d'imposition sont reconduits à l'identique pour l'année 2015
- Projet d'achat d'un véhicule utilitaire
- Souhait suite à la mise en vente de la propriété BRAWUN- MAGNIER d'acquérir une partie de la parcelle B311 source du JONCAS.
- Monsieur SALVI Jacky propose à la mairie le terrain situé au dessous de l'école en face de la fontaine (parcelle 161A) emplacement réservé au PLU – Stationnement de véhicules.
- Renseignements sur le cycle de formation sur la prévention des inondations : plan communal de sauvegarde (PCS)
- Travaux de réparations après intempéries de l'automne 2014, toujours rien en matière de subventions : état, département et région, le Préfet a annoncé une rallonge budgétaire de 12 millions d'euros.
- Limitation de tonnage demandée sur le chemin de l'église, par Madame HENNEN Françoise fragilisant ses murs de soutènement.
- ERDF : financement par la commune d'un réseau pour lequel il y a eu signature d'un permis de construire (nouvelle législation). Notre service instructeur DDTM n'ayant pas pris d'informations auprès des services EDF à Aix en Provence. Démarches en cours pour en réduire le coût avec Monsieur LAPIQUE notre correspondant ERDF.
- La réunion de la commission communication (internet) au Pays Cévennes le jeudi 26 mars 2015, le réseau pourrait être arrêté.
- Reconstruction d'un mur de soutènement du chemin piétonnier de CARREVIEILLE (dans le village) avec le concours du propriétaire de la parcelle au dessous (dégâts de l'automne).
- Réalisation du muret limitant la zone de plantation du châtaignier sur la place.
- Réparation du chemin communal très abimé par les intempéries vers la maison LEBLOND / le THIEURE.
- Rencontre avec Madame MATTEOLLI, Parc National des Cévennes : une convention devrait nous parvenir prochainement.
- Dossier demande de subvention au Parc pour l'église à produire avant fin mai.
- Trophée du randonneur Cévenol, réunion vers le 22, 23 avril pour faire le point sur la journée du 7 juin 2015.

Vu par nous, Mairie de la commune

De SAINT PAUL LA COSTE

Pour être affiché le 20/04/2015 à la porte de la mairie Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

A SAINT PAUL LA COSTE